

La location de la maison du village



Capacité d'accueil

40 personnes maximum.

Tarif de location

90 euros pour les habitants de la commune.

La salle ne peut être réservée par des personnes hors de la commune.

Les horaires

La limite légale d'ouverture de la salle est 22h.

Descriptif de la salle

Grande salle de réception (100 m² environ), cuisine équipée, sanitaires.

Démarche pour la réservation et la location des salles

Réservation

Faire une demande en mairie.

Remplir le formulaire de réservation.

La mairie vous recontacte pour valider votre réservation.

Location

Les documents suivants sont à fournir à la mairie pour la confirmation de votre réservation :

- Formulaire de réservation.
- Attestation d'assurance.
- Chèque de 90 euros par jour pour la location.
- Chèque de caution de 77 €.

Tous ces documents doivent être au nom du locataire de la salle.

Confirmation

A la réception des documents, votre réservation sera confirmée.